SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT N^{O} 308-11 (RÈGLEMENT DE ZONAGE)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que le **Règlement numéro 308-11, intitulé « Règlement de zonage »**, a reçu le certificat de conformité de la **MRC des Jardins-de-Napierville** :

QUE Le certificat de conformité relatif à ce règlement a été délivré le **9 juillet 2026**. Le règlement est donc entré en vigueur à cette date, conformément aux dispositions applicables de la **Loi sur l'aménagement et l'urbanisme** ;

QUE Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles d'ouverture au 236, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) ou sur demande à dg@sherr.ca.

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 14^{e} jour du mois de juillet 2026.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, le 14^{e} jour du mois de juillet 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14^{e} jour du mois de juillet 2026.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier